

ENSEMBLE

Volume 5 | Numéro 1

pour une ville amie des aînés



1

3

Journée internationale des aînés

Pour en savoir plus sur la portée de l'événement et son historique.

5

Élections municipales

La TCAÎM a organisé un débat sur des questions qui marquent les revendications du milieu aîné pour les élections municipales 2017.

11

Besoins des citoyens aînés de l'île de Montréal

Au cours de l'année 2016-2017, la TCAÎM a sondé ses membres afin de réaliser un portrait des besoins des citoyens aînés.

Bonjour et bienvenue à tous les chers lecteurs de ce premier Bulletin Ensemble pour une ville amie des aînées 2017!

Montréal est une ville en pleine effervescence et l'année 2017 est remplie d'événements majeurs qui jalonnent le chemin du futur pour la métropole. Pensons notamment aux nombreux legs qui sont dévoilés depuis le début de l'année et aux transformations majeures que connaît la ville. En cette année de grandes célébrations, il est tout aussi important de se pencher sur les Montréalais d'hier qui ont fait la ville d'aujourd'hui. En pensant à demain, il faut aussi regarder vers hier et vivre aujourd'hui le cœur rempli de reconnaissance aux bâtisseurs et à ceux à qui nous sommes redevables.



Le vieillissement de la population est un défi majeur et tous devons, en tant que Montréalais, développer le réflexe aîné afin de s'ouvrir aux réalités des citoyens âgés. Cela comporte particulièrement une adaptation aux réalités face auxquelles sont confrontés nos aînés dans leur quotidien.

Pour ce faire, le bilan du plan d'action MADA 2013-2016 et le futur bilan qui est en préparation nous servent de repères, de phare et de ligne directrice. Nous faisons de notre mieux pour faire de Montréal la ville sanctuaire qu'elle est, et de l'harmonie entre les peuples, il est temps aussi de parler d'harmonie entre les générations.

Je voudrais en profiter pour souhaiter à tous une bonne journée internationale des aînés le 1er octobre prochain et souligner que ce premier bulletin est le premier de plusieurs, et que je souhaite que notre union dure encore longtemps.

Bonne lecture à tous, et vive Montréal!

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Denis Coderre'.

Denis Coderre
Maire de Montréal
Mayor of Montréal

vive  375

Journée internationale des aînés

Pour la 26^e édition de la Journée internationale des aînés, l'équipe de la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAÎM) lance une nouvelle édition des bulletins *Ensemble pour une ville amie des aînés*. Le style a été quelque peu revu, mais l'objectif de ces publications demeure le même, soit d'informer les citoyens aînés montréalais sur les sujets qui les concernent.



3

Quatre bulletins mensuels

Quatre thématiques

Par ce média, nous pourrions notamment vous informer par rapport aux initiatives mises en place par la ville et le milieu aîné à Montréal, dans l'objectif de mieux répondre aux besoins des citoyens aînés. Ces publications agiront également à titre de plateforme de réflexion pour nous permettre de discuter des enjeux qui marquent toujours le quotidien des personnes aînées à Montréal et qui pourraient donc faire partie des prochains objectifs du plan MADA 2018-2021. Finalement, ces bulletins seront également un lieu de partage pour vous transmettre des informations pratiques concernant le milieu aîné, comme nous le faisons entre autre dans ce numéro avec l'article sur le débat en vue des prochaines élections municipales du 5 novembre 2017.

pour la petite histoire ...



C'est le 14 décembre 1990 que la date du 1er octobre est officiellement proclamée Journée internationale des aînés par l'Organisation des Nations Unis (ONU). Ainsi, la première journée de fête à officiellement eu lieu le 1er octobre de l'année suivante.

Nous en sommes donc déjà à la 26e édition de cette fête planétaire, mais il reste encore beaucoup de choses à fêter ! Cette année, nous célébrons tous le *Bien vieillir ensemble*.

Pour plus d'informations concernant ces activités, vous pouvez consulter notre infolettre du 21 septembre 2017 : www.tcaim.org

Effectivement, il y a mille et une raisons de se réjouir de la présence des aînés dans notre société. C'est pourquoi la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCAQ) s'est impliquée dans ces festivités au fil des années, afin d'assurer la diffusion de cette journée spéciale, d'inciter les organismes à s'impliquer et les gens à participer.

Ville accessible pour tous les âges

Bien qu'elle soit principalement festive, cette fête mondiale nous permet également de prendre compte des défis que pose le vieillissement et ainsi, de mieux évoluer à travers cette réalité. Il est notamment important d'adapter nos villes afin que chacun puisse retirer un maximum de ce mode de vie citoyen, peu importe son âge. Que ce soit pour mieux vivre au quotidien ou pour mieux accéder à des services de façon ponctuel, ces initiatives sont nécessaires afin que l'ensemble des citoyens évoluent de façon équilibrée et équivalente dans nos sociétés.

L'équipe de la TCAÎM vous souhaite à tous, une bonne journée internationale des aînés !



Nous tenons à remercier l'ensemble des organismes qui ont posé une question aux candidats pour cet événement : la FADOQ – Région Île de Montréal, le Centre Cummings, le Chez-Nous de Mercier-Est, Tandem de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et l'AQDR.

4

Débat dans le cadre des élections municipales 2017 : enjeux aînés

Le lundi 11 septembre dernier a eu lieu un débat sur les enjeux aînés en vue des élections municipales montréalaises du 5 novembre 2017. Organisé par la TCAÎM, cet événement a permis de réunir deux élus municipaux et d'entendre leur position respective quant à certains enjeux relatifs au domaine aîné à Montréal.



Mme Monique Vallée, conseillère de ville de l'arrondissement LaSalle, District Cecil-P.-Newman, Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal Responsable du développement social, communautaire et de l'itinérance

Mme Émilie Thuillier, conseillère de ville du district d'Ahuntsic et candidate à la mairie d'Ahuntsic-Cartierville sous la bannière de Projet Montréal.

M. Bernard Blanchet, candidat à la mairie de Lachine et représentant de Vrai changement pour Montréal.

Mme Vallée a pu nous faire part des positions de son équipe par rapport à l'accès aux locaux pour les organismes aînés, la sécurité dans l'espace public et la maltraitance. Ayant malheureusement dû quitter par la suite, nous n'avons pas pu l'entendre s'exprimer sur les autres enjeux abordés lors de cette journée. Pour plus d'informations vous pouvez cependant consulter le site web du parti : www.equipedeniscoderre.com

Mme Thuillier nous a également présenté les positions de son équipe par rapport à l'accès aux locaux pour les organismes aînés, la sécurité dans l'espace public et la maltraitance, en plus de discuter avec nous de la participation et de l'inclusion sociale des aînés, de l'accès à l'habitation et de l'accessibilité financière aux services de transport en commun pour les aînés. Pour en savoir plus, c'est ici : www.projetmontreal.org

Malheureusement, monsieur Blanchet a été dans l'impossibilité de se présenter à notre activité. Bien que pour le moment, nous ne connaissions pas les engagements relatifs aux enjeux du domaine aîné de ce parti, nous vous invitons à jeter un coup d'œil sur leur site web afin de faire un choix éclairé pour les élections du 5 novembre prochain. www.vraichangementmtl.org



1.

Accès aux locaux pour les organismes aînés

Comme il est important pour les aînés d'avoir des lieux à proximité de leur résidence pour se rassembler, quelle est votre stratégie pour aider la relocalisation des organismes-aînés qui perdront leurs locaux ? À l'exemple de la Maison du développement durable et de la Maison de l'innovation sociale, appuieriez-vous un projet de création d'un lieu d'expertise et de diffusion visant l'amélioration de la qualité de vie des aînés ?

Comme la question l'indique, nous avons premièrement traité de l'accessibilité des organismes aînés à des locaux abordables. Dans le cadre, notamment, d'une restructuration importante de la commission scolaire de Montréal (CSDM), plusieurs locaux qui hébergent actuellement des organismes devront rendre leurs clefs dans les prochaines années. La CSDM pourra ainsi offrir plus de salles de classes pour les jeunes à Montréal. Cependant, plusieurs de ces organismes se retrouveront donc sans locaux. Évidemment, cette situation inquiète le milieu communautaire, qui devra rapidement réfléchir à sa relocalisation. Le défi : trouver des locaux abordables, situés près des aînés et accessibles universellement afin que tous puissent bien en profiter. Une des solutions mise de l'avant par la FADOQ avec cette question, est de repartir à neuf et de créer un lieu d'expertise pour regrouper les organismes aînés à l'image de ce qui est fait à la Maison du Développement Durable.



6

Mme Thuillier a d'abord affirmé être au fait de cette situation et avoir déjà en tête quelques terrains où il serait possible de reloger des organismes vivants actuellement cette situation. Elle a également mentionné que Projet Montréal s'engage, à moyen terme, à encourager l'intégration de locaux communautaire dans les nouvelles constructions de plus de 25 unités.

De son côté, Mme Vallée nous indique que la Ville de Montréal participe déjà à un comité mis sur pied par le CIUSSS du Centre-sud afin de déterminer les besoins des organismes en matière de locaux. Cette initiative permettra éventuellement de développer des solutions pour pallier la problématique d'accessibilité aux locaux que vivent les organismes communautaires. De plus, Mme Vallée souligne l'importance de travailler de façon concertée, de veiller à ce qu'il n'y ait pas de dédoublement d'organismes elle a réitéré l'importance du regroupement des organismes ayant des missions semblables pour devenir plus forts. Mme Vallée a aussi mentionné être convaincue que sa formation serait d'accord pour participer à un projet de création d'un lieu d'expertise afin de loger les organismes aînés.

2.

Sécurité dans les espaces publics et la maltraitance

Lorsque nous avons compilé les données afin de mettre en forme le Portrait des besoins des citoyens aînés de l'île de Montréal, nous avons constaté qu'il restait encore un travail à faire pour améliorer le sentiment de sécurité des aînés dans les espaces publics à Montréal. Effectivement, il nous a été mentionné que plusieurs aînés sont craintifs lorsqu'il s'agit de marcher seul le soir dans les espaces publics et principalement dans les parcs. Il est également important de faciliter l'accès à ces espaces afin de bien pouvoir profiter de tels aménagements. Nous avons ainsi posé cette question aux candidats : Quelles sont les actions que vous et votre parti comptez prendre à court et moyen terme pour améliorer la sécurité des citoyens aînés dans les espaces publics montréalais ?

« Pour Projet Montréal, une ville sécuritaire, c'est une ville où les aînés et les enfants peuvent se déplacer en toute sécurité », mentionne Émilie Thuillier. Pour ce faire, il est nécessaire, selon elle, de multiplier les mesures d'apaisement de la circulation. Ainsi, son parti est en faveur de la réduction de la vitesse à 40km/h et 30km/h dans plusieurs rues de la Ville de Montréal. Les temps de traverses doivent également être modifiés à plusieurs endroits afin de correspondre au rythme de marche des aînés et des enfants. Il s'agit d'ailleurs d'une des priorités de Projet Montréal. Mme Thuillier mentionne également que les places publiques doivent



7

être animées afin d'être plus dynamiques et plus sécuritaires. Finalement, il est aussi prioritaire pour Projet Montréal d'améliorer le déneigement dans les rues de Montréal et ainsi d'assurer une meilleure fluidité des déplacements durant la période hivernale afin d'améliorer la sécurité des citoyens dans les espaces publics.

Selon Mme Vallée, ce sont les petits gestes qui comptent. L'Équipe Denis Coderre pour Montréal travaille actuellement à l'amélioration des espaces publics. En plus de l'amélioration des traverses pour piétons, le parti travaille actuellement à la bonification de ces lieux de rencontre. D'ailleurs, des changements peuvent déjà être vus sur plusieurs intersections et dans certains parcs à Montréal selon Mme Vallée. Cette dernière encourage aussi les initiatives relatives à l'amélioration de la sécurité routière, telles les marches exploratoires, développées en partie dans le cadre du programme Tandem. Elle réitère que des initiatives comme celle-ci sont nécessaires à l'amélioration de la sécurité des citoyens dans les espaces publics et qu'elles devront ainsi être poursuivies dans le futur. Finalement, les organismes pour aînés ont un rôle de première ligne selon Mme Vallée. Elle s'est ainsi engagée à maintenir un lien entre les organismes-aînés et la Ville de Montréal pour travailler en concertation.

3.

Participation et inclusion sociale

L'isolement des aînés est un réel problème de santé publique qui touche environ 81 000 aînés à Montréal. Quelles sont les principales mesures que vous comptez mettre en place pour palier ce problème ?

4.

Accès à l'habitation pour les aînés

Compte tenu que le nombre de logements privés et publics répondant aux besoins des aînés n'est pas suffisant et qu'une grande partie des revenus de ces derniers est consacrée au logement. Quelles actions vous et votre parti comptez-vous mettre en oeuvre pour permettre aux aînés montréalais d'avoir accès à un logement répondant à leurs besoins ?

Mme Vallée ayant malheureusement dû nous quitter à cette question, nous pouvons seulement vous informer des positions de Projet Montréal quant aux prochaines thématiques.

Actuellement à Montréal, il y a toujours 81 000 personnes aînées qui souffrent d'isolement et qui ne peuvent donc pas bénéficier de rapports sociaux suffisants pour maintenir leur bien-être. Émilie Thuillier nous informe que Projet Montréal favorise les projets de développement de logements à mixité sociale afin d'encourager le partage intergénérationnel, ayant notamment pour objectif de briser l'isolement. De plus, une mixité des fonctions dans les bâtiments et les quartiers à être construits doit être envisagée selon elle, et ce, afin de favoriser l'accès aux services pour tous. Pour Projet Montréal, la présence du transport collectif représente également un outil essentiel qui permet de favoriser la participation sociale de l'ensemble des citoyens, mais également de la population aînée. Dans le même ordre d'idées, les citoyens aînés doivent avoir accès à un système de transport offrant une plus grande fréquence de déplacement. Ainsi, ils pourront accéder plus facilement aux lieux et services dont ils ont le plus besoin comme les espaces de socialisation et les hôpitaux. L'augmentation du nombre d'activités de socialisation ainsi que leur accessibilité financière par la création d'un fonds voué à l'accessibilité des activités de loisir est finalement un des projets phares de l'équipe de Projet Montréal afin d'améliorer et d'encourager la participation sociale.

Le milieu aîné constate qu'il y a actuellement à Montréal un manque considérable de logements privés et publics accessibles pour les citoyens aînés montréalais. Face à ce constat, il y a quatre priorités chez Projet Montréal afin d'améliorer cette situation. Premièrement, dans l'objectif d'améliorer la salubrité des logements, Mme Thuillier mentionne vouloir augmenter le nombre d'inspecteurs travaillant sur cette question dans l'ensemble des arrondissements de Montréal. Deuxièmement, Projet Montréal voudrait soutenir financièrement, avec l'appui gouvernemental, les adaptations physiques nécessaires dans certains logements afin que les résidents puissent vivre le plus

longtemps à leur domicile. Troisièmement, il serait nécessaire, selon Mme Thuillier, d'encourager la construction d'un plus grand nombre de logements abordables, communautaires et sociaux en plus, finalement, d'encourager la **réserve foncière**.

Une réserve foncière permet à une municipalité de « réserver » un terrain dans l'objectif d'y construire pour fins publiques. L'utilité de ce pouvoir réside dans la possibilité d'interdire des investissements de la part des propriétaires, investissements qui feraient augmenter les coûts éventuels d'acquisition par la municipalité Selon le MAMOT 2017.

5.

Accessibilité financière du transport en commun pour les 65 ans et plus

Plusieurs organismes se questionnent actuellement sur l'accessibilité financière du transport collectif pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Si la Société de transport de Laval a choisi la gratuité du transport en commun pour ses résidents, la Société de transport de Montréal opte pour un tarif réduit en tout temps pour les citoyens du même âge. À Longueuil, le Réseau de transport de Longueuil opte pour la gratuité en dehors des heures de pointe seulement pour les aînés de 65 ans et plus. Ainsi, nous avons posé cette question à Émilie Thuillier : Quelle est votre position, et celle de votre parti, concernant la gratuité du transport en commun à Montréal pour les personnes de 65 ans et plus et quelles sont les actions que vous entendez prendre à court-terme concernant cette question, face au nouvel organisme de réglementation des tarifs (ARTM) ?



Pour Mme Thuillier et son parti, la réponse semble se trouver dans la tarification sociale du transport en commun. L'objectif de cette méthode de tarification est de rendre le transport en commun plus accessible à toute la population, en fonction de leur revenu. Avec la formation de deux nouvelles instances de transport dans le Grand Montréal (RTM et ARTM), il pourrait être possible d'imaginer un tel futur dans les transports collectifs de Montréal.


Le rôle de l'ARTM et les changements que la mise en place de cette nouvelle autorité implique

Un petit complément d'information : deux nouvelles entités ont été formées afin de remplacer l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et les Autorités organisatrices de transport (AOT), qui assuraient respectivement la gestion des transports de la métropole et des couronnes nord et sud. Depuis le 1er juin 2017, l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) s'occupe maintenant de la planification, de l'organisation et du financement des transports collectifs pour la grande région métropolitaine de Montréal. Le Réseau de transport métropolitain (RTM) quant à lui, a été créé pour exploiter les services de transport collectif des couronnes nord et sud, sous l'ARTM. Il ne s'occupe cependant pas de ce service à Longueuil, Laval et Montréal. Ainsi, sous le mandat de l'ARTM, le Réseau de transport de Longueuil (RTL), la Société de transport de Laval (STL) et la Société de transport de Montréal (STM), continuent de gérer l'exploitation de leurs services de transport en commun, mais ne sont plus en charge de leur planification, de leur organisation et de leur financement.

Pour en savoir plus, visitez le site de l'ARTM : www.artm.quebec

PORTRAIT

des besoins des citoyens aînés de l'île de Montréal



Afin de mieux guider les décisions en vue du renouvellement de la démarche MADA 2018-2021, la TCAÏM a réalisé le Portrait des besoins des citoyens aînés de l'île de Montréal. Réalisé grâce à la contribution financière de la Ville de Montréal, ce portrait relate les enjeux auxquels font actuellement face les aînés montréalais et propose des pistes de solutions qui pourraient améliorer le quotidien de ces citoyens dans le cadre d'un éventuel renouvellement du plan MADA.



10

Dans cet article, nous traiterons brièvement *Portrait des besoins des citoyens aînés de l'île de Montréal* afin que vous puissiez avoir une compréhension globale des principaux enjeux et obstacles marquant actuellement le quotidien des aînés montréalais. Pour obtenir une version complète du portrait, n'hésitez pas à visiter notre site web : tcaim.org

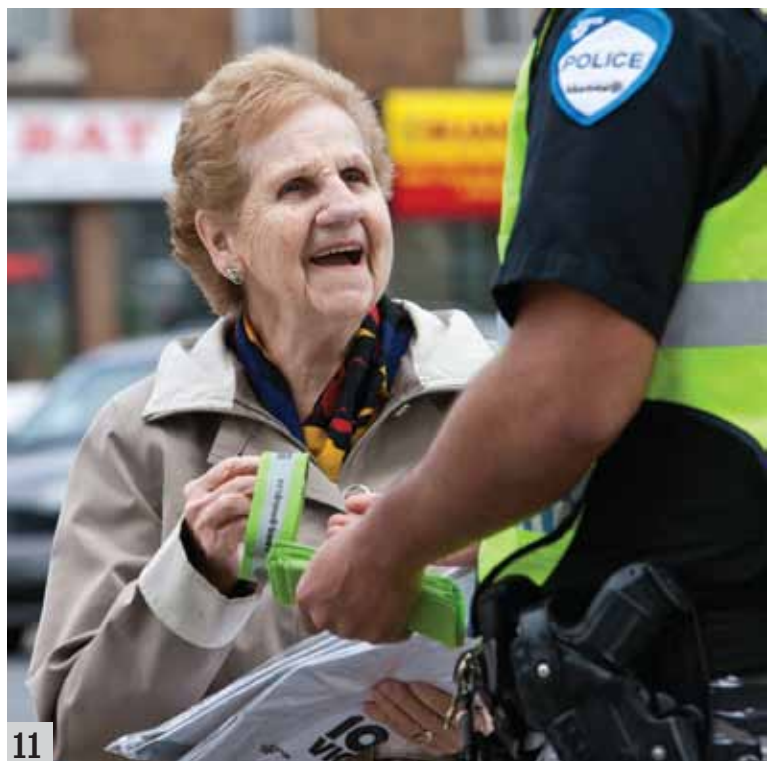
D'où proviennent les données ?

Quatre activités de consultation ont été organisées pour recueillir l'opinion des membres de la TCAÎM par rapport aux enjeux aînés actuels et à venir, dont deux sondages électroniques et six groupes de discussion. De ces activités, quatre enjeux se sont démarqués et ont été identifiés comme étant prioritaires, soit la sécurité et la maltraitance, la participation et l'inclusion sociale, l'habitation et le transport.

Sécurité

Avec l'âge, des incapacités peuvent apparaître et rendre difficiles certains déplacements ou encore l'accès à des ressources essentielles pour se sentir en sécurité. Par exemple, 58 % des aînés sont susceptibles d'avoir peur lorsqu'ils marchent dans un parc le soir venu. Ainsi, la bonification d'initiatives dédiées à la sécurité urbaine comme l'éclairage des espaces publics et l'amélioration de leur accessibilité physique sont apparues comme étant essentielles pour le bien-être des aînés Montréalais.

Certains aînés ont des incapacités fonctionnelles qui peuvent les empêcher de se déplacer par eux-mêmes ou encore de se nourrir convenablement. Effectivement, la préparation des repas peut représenter un défi pour les personnes ayant des incapacités physiques. Bien qu'il existe des services de dépannage alimentaire, encore faut-il se déplacer pour avoir accès à la nourriture. Dans ce cas, les services de popote-roulante peuvent représenter une alternative efficace en tant que service bénévole de livraison à domicile. Cependant, l'inégale répartition de ce type de service à Montréal fait en sorte que certaines populations n'y ont malheureusement pas accès. Il est ainsi nécessaire de faciliter l'accès physique aux services de dépannage alimentaire et, plus globalement, à l'offre alimentaire.



11

Transport et mobilité

Le fait de pouvoir se déplacer est essentiel afin de favoriser l'inclusion sociale des aînés dans la communauté en plus d'être nécessaire pour accéder à des services primordiaux pour la santé. Ainsi, l'enjeu du transport et de la mobilité est ressorti plutôt fortement dans nos activités de consultation. Concrètement, il est notamment recommandé de mettre en place diverses mesures d'apaisement de la circulation. La Ville de Montréal a d'ailleurs déjà entamé ce processus avec l'initiative Vision Zéro décès et blessé grave, diminuant la vitesse de certaines artères de 50 km/h à 40 km/h et des rues moins achalandées de 40 km/h à 30 km/h. Aussi, du point de vue de l'aménagement physique des rues, il serait positif d'aménager plus de passages pour piétons sur les artères problématiques et de dégager les intersections avec le respect de la règle de cinq mètres. Une augmentation du temps de traverse de certains feux de circulation serait aussi à envisager.

Plusieurs aînés étant toujours physiquement actifs offrent également de leur temps afin de permettre aux personnes âgées les plus vulnérables d'avoir accès aux services nommés précédemment. Effectivement, c'est 26,4 % des personnes de 65 ans et plus qui effectuent du bénévolat au Québec. Leur apport est ainsi souvent essentiel au maintien de service comme ceux de la popote-roulante, d'accompagnement-transport pour motif médical et bien d'autres ! Faire du bénévolat, c'est être impliqué socialement dans sa communauté et aller à la rencontre des gens, ce qui permet de briser l'isolement de plusieurs. Finalement, il est recommandé de favoriser l'accessibilité financière aux services de transport en commun pour les aînés défavorisés, en instaurant par exemple la tarification social ou la gratuité du transport en commun pour les personnes âgées de 65 ans et plus.



12



13

Participation sociale

Pour encourager la participation sociale, il est notamment primordial que les aînés puissent se déplacer afin de participer aux différentes activités offertes dans leur milieu de vie. Pour ce faire, l'information relative aux différentes opportunités de participation sociale pour aînés doit être rendue plus accessible et les lieux de rassemblement plus près des milieux de vie des aînés montréalais.

Accès aux logements

Afin de pouvoir évoluer dans ces milieux de vie, il est nécessaire d'avoir accès à des logements abordables. Ainsi, bonifier l'offre de logements abordables, accessibles, adaptés, salubres et sécuritaires demeure une priorité. Il est également primordial de se pencher sur les pressions subis par certains aînés afin de quitter leurs logements. Remplacer par : Effectivement, ce problème est tellement important qu'une loi (loi 492) a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 10 juin 2016 afin d'empêcher l'éviction des locataires de 70 ans et plus, demeurant dans leur logement depuis au moins 10 ans.¹⁴ Ainsi, le soutien et l'accompagnement des locataires aînés dans leurs démarches administrative reliée au dépôt d'une plainte sont essentiels afin d'assurer le bien-être de ces citoyens.



15

Maltraitance et accès à l'information

Il est aussi nécessaire de faire la promotion des services disponibles afin d'accompagner les aînés dans les cas d'abus et de maltraitance. Plusieurs services sont déjà existants, mais ne bénéficient pas nécessairement d'une diffusion ciblée et adaptée à la clientèle aînée. Ainsi, cet important segment de la population montréalaise ne peut donc pas bénéficier pleinement de ces services. En outre, il est essentiel d'appuyer les démarches visant le développement de projets novateurs en partenariat entre le milieu communautaire et institutionnel et qui vise l'amélioration de la sécurité des aînés dans ce sens. Le projet d'intervention policière en matière de lutte contre la maltraitance (IPAM) en est un très bon exemple. Il fait d'ailleurs déjà consensus auprès des gens consultés pour la réalisation de ce portrait.

S'impliquer pour faire la différence

La meilleure façon de rester informé quant aux développements de la démarche MADA est de consulter quotidiennement le site web la Ville de Montréal : ville.montreal.qc.ca. Nous vous invitons aussi à visiter le centre communautaire pour aînés le plus près de chez-vous. Pour connaître le nom et les coordonnées de ce centre, consultez le site de l'AQCCA : aqcca.org

La TCAÎM est actuellement membre du comité aviseur en vue du renouvellement de la prochaine démarche MADA 2018-2021. Nous consulterons les tables de concertation locales aînées afin de bien saisir les enjeux auxquels vous faites actuellement face, citoyens aînés de Montréal. Pour connaître le nom de la table de concertation locale aînées la plus près de chez vous, communiquez avec nous : tcaim.org. N'hésitez donc pas à vous impliquer auprès de celle-ci afin d'être entendu !

Sources : 1.conferencedestables.webnode.fr 2.Ville de Montréal 3. - 7. - 13. - 15. freepik.com 4.journaldesvoisins.com 5. electionmontreal.com 6. carrefourpop.org 8. lapresse.ca 9. - 11. journaldemontreal.com 10. jbourbonnais.org 12. tcaim 14. www.rdl.gouv.qc.ca/fr/actualites/projet-de-loi-492



Ce bulletin a été réalisé grâce à
la participation financière de la
Ville de Montréal



Table de concertation
des aînés de l'île de Montréal

Rédaction :
Marie-Claude Lareau
projetatmm@tcaim.org

Révision :
Raphaël Massé
coord@tcaim.org

Conception :
Sarah Leclerc

REMERCIEMENTS